

Communiqué de presse
10 septembre 2024

« Baromètre 2024 de l'Épargne en France et en régions » - En Bretagne :

Le Plan Épargne Retraite (PER) séduit 61 % des ACTIFS de Bretagne

Le manque de connaissances des ÉPARGNANTS de Bretagne pour les sujets d'ordre financier est déterminant dans leur choix d'un produit d'épargne

Depuis 6 ans, le Baromètre Ifop pour Altaprofits, Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet, observe les comportements d'épargne des Français pour préparer leur retraite et pour assurer leur avenir avec une analyse par région. Un an après l'entrée en vigueur de la réforme des retraites (1^{er} septembre 2023), repoussant progressivement l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans d'ici 2030, le « **Baromètre 2024 de l'épargne en France et en régions** » vient souligner qu'en Bretagne :

I - Le Plan Épargne Retraite (PER) séduit 61 % des ACTIFS de Bretagne.

Malgré une baisse de - 3 points cette année, une écrasante majorité de près de 9 ACTIFS sur 10 (88 % des personnes en activité professionnelle en Bretagne, contre 91 % en 2023) reste convaincue qu'épargner par soi-même, « par capitalisation », est nécessaire pour compléter sa future pension retraite. Les ACTIFS de Bretagne sont surreprésentés parmi ceux qui restent convaincus de la nécessité d'une épargne « par capitalisation » (+ 4 points par rapport à la moyenne nationale, 84 %). 5 ACTIFS sur 10 (51 % contre 45 % en 2023, + 6 points cette année) estiment même cela « tout à fait » nécessaire.

Dans ce contexte, **le Plan Épargne Retraite (PER), qui permet de bénéficier d'une rente viagère (revenu versé jusqu'à la fin de la vie) ou d'un capital (investissement récupéré en une seule ou plusieurs fois) au moment de la retraite, apparaît comme un placement stratégique pour se constituer par ses propres moyens un complément de revenus :**

- 61 % des ACTIFS de Bretagne sont séduits par le Plan Épargne Retraite (PER). Dans le détail :

. 41 % ont l'intention d'ouvrir un Plan Épargne Retraite (PER),

. 20 % ont déjà souscrit à un Plan Épargne Retraite (PER).

Tandis que les moyennes nationales sont respectivement 55 % des ACTIFS en France, 41 % et 14 %.

Au plan national. Les critères d'âge, de genre et de catégorie sont particulièrement explicatifs des comportements pour préparer la retraite :

- Parmi les ACTIFS en France les plus enclins à ouvrir un PER figurent les moins de 35 ans (55 %), les catégories modestes (entre 900 et 1 300 € de revenus nets mensuels par personne et par foyer) (51 %) et les foyers avec enfant(s) (54 %).

- Ceux sur la tranche d'âge 50-64 ans et les catégories aisées (+ de 2 500 € de revenus nets mensuels par personne et par foyer) sont significativement plus nombreux à avoir déjà souscrit à un PER (respectivement 19 % et 27 %).

À l'opposé :

- 39 % des personnes en activité professionnelle dans cette région n'ont pas l'intention de souscrire un PER.

En comparaison, ils sont 45 % au niveau national et 47 % en province.

Des concordances entre le national et la province. Les ACTIFS non-intentionnistes à la souscription d'un Plan Épargne Retraite (PER) au niveau national et en province subissent les mêmes freins, avec la même hiérarchisation ; ils y accordent également le même degré d'importance. Dans le détail : le frein principal, pour 36 % au plan national et pour 37 % en province, est qu'ils ont d'autres priorités financières (fin de mois, remboursement d'un prêt, Plan Épargne Logement, etc.). 28 % au niveau national sont découragés par le blocage des fonds jusqu'à leur retraite, 27 % en Province. À taux national et en province identiques, 26 % ont des doutes sur les avantages fiscaux du produit, 24 % expliquent qu'ils ne se projettent pas encore sur leur départ à la retraite et ne se sont pas renseignés sur le sujet tandis que 23 % (au national) et 22 % (en province) estiment qu'il est trop tard pour souscrire un PER.

On observe corrélativement à ces premiers résultats que :

- 30 % des ACTIFS de Bretagne ont connaissance du montant qu'ils percevront à leur retraite par le système français des retraites, dont seulement 7 % « précisément ». Depuis l'année dernière, les ACTIFS de Bretagne se sont plus intéressés au montant de leur pension retraite puisque leurs scores 2024 de connaissances sont en progression respectivement de + 15 points et de + 3 points (15 % et 4 % « précisément » en 2023).

À + 2 points et + 1 point près, ces taux 2024 sont pratiquement les mêmes que ceux des moyennes nationales, 28 % et 6 % « précisément ».

Au plan national. Les femmes sont sous-représentées ; seules 20 % connaissent leur future pension retraite contre 36 % d'hommes (16 points d'écart).

Logiquement, la connaissance du montant de sa future retraite progresse avec l'âge des répondants mais sans jamais atteindre un seuil de connaissances majoritaires. Ainsi, toujours au niveau national, à peine 4 seniors (de 50 à 64 ans) sur 10 (43 %) déclarent cerner le montant de leur future pension de retraite, échéance qui se rapproche pourtant pour eux.

« Maintenir son niveau de vie au moment de la retraite est une préoccupation majeure pour 6 personnes sur 10 en activité professionnelle en Bretagne. 61 % des ACTIFS de cette région sont séduits par le Plan Épargne Retraite (PER), ce qui dénote qu'ils sont particulièrement sensibles à cette question. »,

Stellane Cohen, présidente d'Altaprofits.

II - Le manque de connaissances des ÉPARGNANTS de Bretagne pour les sujets d'ordre financier est déterminant dans leur choix d'un produit d'épargne.

Interrogés sur leur préférence envers les livrets réglementés plutôt qu'envers des placements plus risqués, les répondants concernés en Bretagne :

. sont largement majoritaires à avancer que placer leur argent sur les marchés financiers ou dans des Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) manquent de transparence (83 %), à estimer ne pas avoir les connaissances nécessaires pour placer leur argent dans ces placements (82 %), à penser qu'ils sont réservés aux personnes ayant beaucoup d'argent (80 %) ou encore à craindre de perdre de l'argent en investissant ainsi (76 %).

. révèlent également leur manque d'intérêt vis-à-vis des marchés financiers ou des Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) (70 %) et leur sentiment de gagner suffisamment d'argent en plaçant sur des livrets réglementés (52 %).

Au plan national. La hiérarchisation des affirmations est différente au niveau national, les degrés d'adhésion pour la plupart aussi. Pour ce qui est des différences les plus flagrantes, la crainte de perdre de l'argent en investissant sur les marchés financiers ou dans des Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI) est en seconde position avec 81 % de moyenne nationale contre une quatrième position en Bretagne avec 76 % (+ 5 points au plan national). À contrario, penser que ces placements sont réservés aux personnes ayant beaucoup d'argent se place quatrième au plan national avec 74 % ; cette préoccupation est la troisième en Bretagne avec 80 % (- 6 points au plan national).

« Tant au plan régional qu'au niveau national, le déficit de culture financière et économique est encore un frein important dans les choix de placements financiers, qui amène les épargnants à privilégier la sécurité et la facilité des livrets réglementés. Un challenge pour les acteurs de la gestion de patrimoine, car les marchés financiers restent le meilleur moyen de valoriser son capital si l'investissement se fait de manière progressive et sur le long terme. »,

Stellane Cohen, présidente d'Altaprofits.

D'autres concordances entre le national et la province. Parmi les 36 % de répondants ayant eu recours au placement de leur argent dans un produit d'assurance vie, dans un Plan Épargne Retraite (PER), dans un Plan d'Épargne en Actions (PEA) ou dans les Sociétés Civiles de Placement Immobilier (SCPI), on relève des résultats strictement identiques pour la moyenne nationale et pour celle en province ; ainsi, d'un côté comme de l'autre :

. Près de la moitié (48 %) ont choisi en toute autonomie leurs produits d'épargne.

. À l'inverse, une large autre moitié a eu recours à un professionnel, 35 % car ils estimaient ne pas avoir les connaissances nécessaires et 17 % par manque de temps.

Par ailleurs, au niveau national :

- à quasi égalité, 49 % d'hommes et 47 % de femmes ont choisi ce type de produits d'épargne en toute autonomie,
- 44 % des 50-64 ans en particulier ont eu recours à un professionnel et 24 % de foyers avec un enfant par manque de temps.

Méthodologie : Le « Baromètre 2024 de l'Épargne en France et en régions » a été réalisé par Ifop du 2 au 8 avril 2024, auprès d'un échantillon de 2 402 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, et constitué selon la méthode des quotas. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne.

* Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « **Baromètre Ifop pour Altaprofits, 2024** » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

Les données brutes et les communiqués régionaux sont disponibles sur demande.

Contact presse :

Brigitte Huguet - Tél. + 33 1 46 34 78 61 - information-presse@altaprofits.fr

À propos d'Altaprofits : Altaprofits est Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet depuis 1999. Son ambition : défendre les épargnants et leur proposer des solutions d'épargne et d'investissement sur Internet associées à l'expertise de conseillers en gestion de patrimoine.

Altaprofits propose :

- Des solutions en épargne, retraite et immobilier conçues pour tous les projets et avec des partenaires assureurs et sociétés de gestion d'actifs de renom. Ses contrats sont régulièrement récompensés par la presse financière et patrimoniale.

- Une équipe de conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue qui accompagne les épargnants dans la construction, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Décryptage de l'actualité économique et financière, clarté et transparence constituent leurs priorités.

- Une plateforme internet altaprofits.com, pour consulter et interagir en toute sécurité et en temps réel sur l'épargne et un robo-advisor qui permet de suivre et d'optimiser la gestion financière de son contrat, en analysant quotidiennement le couple rendement/risque.

Au service de toutes les stratégies patrimoniales, les principaux domaines d'expertise d'Altaprofits sont l'assurance vie, la retraite, l'investissement en immobilier, à travers les SCPI (Sociétés Civiles de Placement Immobilier) et le Private Equity, ainsi que les produits de défiscalisation.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 35-37, rue de Rome - 75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 11 063 754. Tél. : 01 44 77 12 14 (*appel non surtaxé*) / www.altaprofits.com

Communication à destination des professionnels.